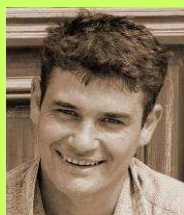




Sommaire

- ✓ Edito de François Lombard
- ✓ Le Vélo à Assistance Électrique
- ✓ Reportage sur EVS24
- ✓ Les livraisons écologiques à Paris en en IDF
- ✓ Actualité européenne
- ✓ Le saviez-vous ?
- ✓ En bref

Edito



"Avant d'être un vélo, le VAE est une philosophie".

Le vélo à assistance électrique (VAE) propose une solution innovante qui conjugue plaisir et nouvelle conception du déplacement.

Culturellement, en France, le vélo est sportif et/ou ludique. La proposition que nous avançons est de le rendre

structurel comme cela est la norme en Scandinavie, dans le Benelux, et en zone alémanique. Pour que cette mutation comportementale puisse s'opérer chez nous aussi, il demeure cependant nécessaire que les infrastructures et les logistiques ad hoc soient déployées simultanément : pistes cyclables praticables et correctement dimensionnées, parking à vélos sécurisés tant sur le domaine public que dans les bâtiments d'habitation qu'au sein des entreprises et des administrations.

Symboliquement c'est un vecteur fort : il démontre que nous pouvons revenir à un mode de transport historiquement antérieur à l'automobile (aujourd'hui dans l'impasse notamment pour les trajets de proximité en zone urbaine) et cependant moderne car adapté à notre cadre de vie urbain et/ou péri-urbain. Il comporte d'importantes innovations technologiques qui en font son attractivité, lui confèrent le confort auquel nous nous sommes maintenant accoutumés et qui bat en brèche un putatif retour à la chandelle et à l'âge des cavernes !

A ces avantages écologiques et économiques, il faut ajouter l'autonomie et la liberté, donc le bien-être que procure ce mode de déplacement : pas de problématique pour se garer, plus d'embouteillage.

En circulant en VAE, vous redéfinissez votre façon d'appréhender votre mobilité en adoptant un mode de déplacement plus économique et plus responsable. De tous les modes de transports, le VAE est un des plus économiques; on estime en moyenne pouvoir parcourir plus de 1000 km pour 1 € d'électricité au tarif en vigueur de 0,07 € le kwh sans négliger que du point de vue environnemental, il est imbattable !

La pertinence de la réponse que constitue le VAE séduit les particuliers mais plus encore entreprises et collectivités territoriales; il se déploie rapidement avec un budget maîtrisé, il représente une valeur d'exemplarité pour les personnels, pour l'image de marque, il permet une productivité accrue car il favorise la ponctualité, il fait diminuer l'absentéisme, il favorise la détente pendant le retour chez soi, ...

Certes le VAE représente un investissement financier initial non négligeable, mais pour peu que l'on prenne le temps de le choisir en correspondance avec les usages envisagés, il constituera un "(dé)placement durable" c'est-à-dire pérenne, évolutif qui répondra aux exigences d'une utilisation pendulaire soutenue.

Nous voyons donc une opportunité de poser un jalon consommériste d'un genre nouveau en phase avec les enjeux énergétiques, sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui.

François Lombard, Gérant de Néovélo (Paris 15^e)

Le Vélo à Assistance Électrique (VAE),

une chance pour le citoyen !

Le VAE : moyen de transport efficace, économique et non polluant pour vos trajets quotidiens ou vos loisirs.

Qu'est ce que c'est ?

C'est un vélo, muni d'un moteur, d'une batterie et d'une électronique de contrôle. Une assistance électrique se déclenche dès les premiers coups de pédale et accompagne le cycliste dans son effort avec une **vitesse maximum de 25 km/h**. Selon les modèles, l'**autonomie d'un VAE s'échelonne entre 25 et 75 km**, ce qui permet de parcourir de longues distances, sans être fatigué !



Une aide à chaque démarrage :

L'assistance au pédalage apporte un **confort** en réduisant de façon importante l'effort du cycliste à **chaque redémarrage**. Cela constitue une aide pour le cycliste en milieu urbain. Le système permet également de gravir des côtes sans transpirer.

Une recharge facile :

La batterie est le plus souvent **amovible** et se recharge sur le secteur par l'intermédiaire d'un chargeur externe. Le chargeur se branche sur une prise standard 220V. Son poids léger vous permet de le transporter dans votre appartement.

Le temps de charge varie de 3 à 6 h selon la puissance et le type de batterie.

Il existe actuellement sur le marché plusieurs types de batteries : Plomb, Nickel-Métal-Hydrure, Nickel-Métal-Zinc, Lithium-Ion, Lithium-Polymère.

Quel est le profil idéal pour un utilisateur de VAE ?

- **Les actifs** : pour des modes de **déplacement domicile-travail**. Il s'inscrit dans une **offre de transport en alternative à la voiture**. Il est très agréable et permet d'éviter les bouchons et la pollution !
- **Les cyclistes seniors** qui veulent continuer à faire de l'exercice en faisant **moins d'effort physique**.
- **Des sédentaires** qui, n'ayant pas fait d'exercice depuis longtemps, hésitent à lâcher leur voiture pour le vélo.
- Des personnes qui ont besoin de rééducation cardiaque et fonctionnelle, en douceur.

Avantages économiques :

Le prix d'achat varie entre 500 et 3000 €. Le prix moyen est de 1200 €. L'écart de prix se justifie par le type de batteries, l'électronique de contrôle et la qualité du cycle.

La recharge coûte seulement 10 centimes d'euros : un VAE consomme **moins d'un euro pour 1000 km !**

Avantages

- ✓ Moins d'effort à chaque redémarrage
- ✓ Arriver au travail sans avoir la chemise trempée !
- ✓ Eviter les bouchons et la pollution
- ✓ Alternatif à la voiture
- ✓ Une meilleure insertion dans le flux de circulation
- ✓ Bienfaits pour la santé et l'humeur de faire du vélo
- ✓ Pratique sportive

Inconvénients

- ✓ Renouvellement d'une batterie
- ✓ Poids du vélo
- ✓ Surcoût d'achat comparé à un vélo classique, suivant les modèles

Les VAE sont commercialisés dans de nombreux endroits : vélocistes, grandes surfaces, magasins de sport...A l'Espace Mobilités Électriques, vous pouvez venir essayer différents modèles.

Quelques marques de VAE : Giant, Gitane, Matra, Sparta, Pom-Pom, E-nov,...

Quelques lieux de vente spécialisés à Paris : www.velocito.fr - www.cyclectro.com - www.planetgreenbikes.com - www.neovelo.fr - www.mobicity-shop.com



L'Espace Mobilités Électriques (EME) est un lieu d'information et de conseil sur les véhicules électriques et plus particulièrement sur les deux-roues : vélos à assistance électrique et cyclomoteurs électriques.

L'EME a été créé en 1997 par EDF et la Ville de Paris. Lieu de communication à l'usage du public, des professionnels et des collectivités territoriales, il participe aux actions concourant au développement des transports électriques à Paris et en Ile-de-France, dans une perspective de lutte contre la pollution et plus largement de développement durable.



www.espacemobelec.fr

Où nous trouver ?

<http://www.espacemobelec.fr/new/pages/index.php?rubrique=contact>

L'EIE



Un Espace INFO ENERGIE (EIE) est installé dans les locaux de l'EME. Il fait partie d'un réseau d'information et de conseil de proximité, mis en place par l'ADEME.

Dans chaque EIE, des spécialistes sont présents pour informer et conseiller les visiteurs sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique.

Tél. : 01 45 26 84 78 / Mail : eieparis9@gmail.com
<http://eieparis17.blogspot.com/>



Rodolphe Sabatier "De la nature domestiquant l'homme"

Le concours « Photographiez un monde durable : la ville écocitoyenne » organisé par l'Espace Info Energie et la mairie du 17^{ème} arrondissement s'est achevé le 5 juin lors de la journée mondiale de l'environnement.

Le premier prix, un solex électrique, a été gagné par Rodolphe Sabatier et les second et troisième prix par Aurélie Grall et Victor Illenberger. Toutes les photos seront prochainement exposées à la mairie et mises en ligne sur le blog de l'EIE :

www.eieparis17.blogspot.com

« Nouveaux Véhicules Électriques, vie nouvelle dans une ville neuve ! »

Le Symposium Mondial des Véhicules électriques s'est tenu du 13 au 16 mai dernier à Stavanger, en Norvège. Cet événement, organisé par l'Avere, qui rassemble tous les dix-huit mois en alternance sur trois continents (Europe, Asie, Amérique) les acteurs-clés du véhicule électrique, a fêté cette année son 40^{ème} anniversaire en présence de nombreuses personnalités et stars du véhicule électrique ! EVS24 comptait cette année : 3 000 intervenants et participants venant de plus de 40 pays.



Les vedettes étaient bien entendu les véhicules électriques eux-mêmes que les participants ont pu essayer en marge de l'exposition, avec en particulier la belle norvégienne Think City, qui a profité du congrès pour annoncer son homologation lui permettant d'être distribuée en Europe.

Plus de 300 interventions d'experts ont été recensées sur des sujets techniques, sociaux, commerciaux, environnementaux... Aux côtés des informations et retours d'expériences sur les dernières technologies, en matière de batterie par exemple, plusieurs échanges importants ont concerné l'approche systémique de la mobilité dans un nouveau paradigme urbain, faisant appel à l'urbanisme, à l'architecture, aux énergies renouvelables, aux évolutions sociologiques évoquant un nouveau rapport au transport, un nouveau rapport aux mobilités individuelles... : demain peut-être ne posséderons-nous pas notre propre voiture, mais utiliserons un moyen de transport écologique, approprié spécifiquement à nos besoins, avec un forfait comme pour nos téléphones portables...

Ces débats ont pu mettre en lumière, ce qui est à notre avis un des intérêts majeurs du véhicule électrique, au-delà des classiques enjeux environnementaux ou économiques : **l'arrivée du véhicule électrique est une opportunité de repenser globalement la vie en ville pour davantage de bon sens et de bien-être.**

Charlotte de Silguy, Avere-France

Les livraisons écologiques à Paris et en Ile-de-France

Les activités de livraison en ville et notamment en région Ile-de-France sont très polluantes et émettrices de gaz à effet de serre. Certaines entreprises ont donc développé des services de livraisons innovants et responsables écologiquement, pour les entreprises et les particuliers soucieux de leur environnement. Plusieurs types d'entreprises de livraison écologiques existent actuellement à Paris et en Ile-de-France :

Les coursiers à vélos : Ils sillonnent Paris et la proche couronne pour livrer les petits colis des entreprises et des particuliers, simplement à la force de leur mollet. Ce mode de livraison, de plus en plus répandu, est très compétitif du point de vue temps et économique ! En effet, le vélo en ville peut se faufiler partout et demande peu de frais d'entretien.
 Exemples : *Urban Cycle, Cycl'Air, Novea, Les chevaliers verts, Vélocité Paris*



Les coursiers en scooters électriques : La société *Lungta* fait des livraisons en scooters électriques. Ces véhicules sont une réponse cohérente pour toutes les entreprises et particuliers qui veulent donner une dimension éthique à leurs activités.

Les livraisons en triporteurs à assistance électrique et vélo cargo :

Certaines sociétés permettent de faciliter la vie des particuliers : tandis que *Marché Pégase* propose des services de conciergerie en vélo à assistance électrique, *Trip'up* livre les courses à domicile des clients de magasins d'alimentation biologique. *La Petite Reine* et *Urban-Cab* font des livraisons plus importantes. *Urban-Cab* s'est récemment associé à *Fedex* pour les livraisons écologiques en centre-ville. Ils utilisent par ailleurs des véhicules utilitaires électriques.



L'utilisation de ces nouveaux services est écologique et permet de diminuer les « coûts cachés » des modes de livraison classique (moteurs thermiques) pour la société : pollution, bruit, problèmes de santé... Ceux-ci ont une émission quasiment nulle de gaz à effet de serre. En plus d'être compétitifs, rapides et économiques, ils sont une réponse concrète aux enjeux du secteur des transports en milieu urbain.

Actualité des adhérents

Covel-France lance une nouvelle promotion pour cet été (du 1er juin au 31 juillet) : EVT 4000e BLM Plomb pour 2 390 € TTC au lieu de 2 690 € TTC et le EVT 168 BLM Plomb pour 2 590 € TTC au lieu de 2 890 € TTC. Dans ce prix sont compris : un antivol U alarme, le gravage de la plaque, et un kit de nettoyage.

Les parisiens pourront en plus bénéficier de 400 € pour tout achat de cyclomoteur électrique neuf, par la Ville de Paris.

Sweet'Elec au Concours Lépine : Clean Energy Planet a remporté le prix de la Mairie de Paris au Concours Lépine de Paris en mai. Le système breveté est une vélo station pour vélos électriques en libre-service.

Retrouvez tous nos adhérents et nos partenaires sur :
<http://www.espacemobelec.fr/new/pages/index.php?rubrique=adherents>
<http://www.espacemobelec.fr/new/pages/index.php?rubrique=partenaires>

Agenda

2ème édition du **SEMD** : le salon des éco-innovations pour l'Homme et son Environnement
Du 17 juin au 19 juin – Musée de l'Homme – Place du Trocadéro, Paris 16^e
www.semd.fr

SIREME Salon International des Energies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie
Du 24 juin au 26 juin – Paris Porte de Versailles – Pavillon 7.2 – Paris 15^e
www.sireme.fr

Salon ENR Agora
Salon international des solutions énergétiques innovantes. Les 2 et 3 juillet à Sophia Antipolis
www.enr-agera.com

Fête des Transports et de la Mobilité Durable
Du 12 au 14 septembre au Trocadéro à Paris
www.fetedestransports.com

Journée du Transport Public
16 septembre - Cet événement national s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la mobilité européenne.
www.journeedutransportpublic.fr

Semaine Européenne de la Mobilité
Du 16 au 22 septembre. Le thème de 2009 est « un meilleur climat pour nos villes »
www.mobilityweek.eu



Si vous avez des remarques et suggestions dont vous voudriez nous faire part, écrivez-nous à : newsletter@espacemobelec.fr

Espace Mobilités Electriques - 16 rue de la Tour des Dames - 75009 Paris – www.espacemobelec.fr

Comité de rédaction :

Bruno Lanier - Directeur de la publication (EDF), Patrick Le Coeur (Ville de Paris), Daniel Warnier (EDF), Charlotte de Silguy (Avere-France), François Lombard (Néovélo), Sophie Charvet (EME), Valentine Brasseur (EME)

Actualité européenne

Une prime à la casse pour les scooters en Italie



Depuis peu en Italie, les acheteurs de nouveaux scooters moins polluants sont encouragés financièrement en Italie, sur le modèle de la prime à la casse instituée en France pour l'achat de véhicules moins polluants.

Le principe est simple :

- Ramener à son concessionnaire son vieux scooter
- Acheter un nouveau scooter au moins conforme à la norme Euro 2 ou un scooter électrique
- Le prix du nouveau scooter est réduit
- Le concessionnaire récupère cet argent sous forme de crédit d'impôt

Cette mesure a eu des effets immédiats, en dopant le marché des scooters en Italie : + 7,8 % en mars, contre -5,8 % en France à la même période.

Cette mesure a d'abord concerné les scooters de 125 à 400 cm³, et vient d'être étendue aux cyclomoteurs (-de 50 cm³).

En Lombardie, certaines communes proposent 1100 € d'aides à l'acquisition de scooters électriques auxquels peuvent venir s'ajouter 200 € supplémentaire en cas de destruction de son ancien engin.



Le saviez-vous ?



Polluants automobiles et santé :

L'utilisation de la voiture a des impacts globaux et locaux sur notre environnement et notre santé.

Outre le gaz carbonique (CO₂) qui est un gaz à effet de serre responsable du changement climatique, les polluants émis par les voitures ont des effets sur notre santé :

Polluants automobiles	Effets sur la santé
Particules	Infections respiratoires, allergies, cancers
Nox nitrates	Affections respiratoires, irritations des yeux
O ₃ ozone	Irritations pour les yeux et muqueuses respiratoires
SO ₂ sulfates	Affections respiratoires, cancers
CO monoxydes de carbone	Toxique cardiovasculaire
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Cancers

Moins rouler en voiture, c'est préserver son environnement et sa santé !

Retrouvez chaque jour la qualité de l'air sur : <http://www.airparif.asso.fr>

En bref

Palmarès ADEME des véhicules propres 2009 paru ! Y sont répertoriés tous les modèles les moins et les plus polluants de la gamme disponible sur le marché.
www.ademe.fr

Vente de VAE en hausse en 2008 : 15 700 VAE vendus contre 10 000 en 2007 et 6700 en 2006
www.tousavelo.com

La ville de Chambéry subventionne les deux-roues électriques : 250 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un scooter électrique

La voiture électrique norvégienne **Think City** a obtenu son homologation européenne ; ce qui va permettre sa commercialisation.
www.think.no/think

VAE de la marque SCHWINN équipé de la toute nouvelle et révolutionnaire batterie de TOSHIBA : "SCiB", rechargeable en quelques dizaines de minutes.
<http://www.schwinnbike.com>